



ISLAM ET CELLULES DORMANTES EN ALLEMAGNE

**Mémoire de géopolitique
du chef d'escadron Samuel DUBUIS
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l'Islam »**

directeur : Monsieur Tahhan BASSAM

Mars 2007

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Islam et cellules dormantes en Allemagne.
2. 2007-mémoire-geop-islam- cellules dormantes Allemagne-dubuis
3. Chef d'escadron DUBUIS Samuel, Gendarmerie, France.
4. mars 2007
5. Division C - Groupe 1
6. Mémoire de géopolitique.
7. Pays biconfessionnel et séculier, l'Allemagne abrite une communauté musulmane significative dépassant les trois millions d'individus. Majoritairement issus de l'immigration turque des années 60, la communauté musulmane allemande du XXIème siècle se caractérise paradoxalement par une diversité importante et par un paysage associatif foisonnant. Cherchant sa représentativité au sein d'un état fédéral qui s'appuie sur le régionalisme pour résoudre certaines difficultés, la communauté musulmane est en quête de stabilité. L'Allemagne est également confrontée à l'islamisme qui, sous la forme de cellules dormantes totalement désynchronisées de l'islam implanté, menace ses intérêts et sème le trouble dans l'opinion publique. Confrontés à ce risque d'un genre nouveau, les pouvoirs publics déploient une riposte tenace et développent de fructueux partenariats.
8. Mots clés : Allemagne- islam – islamisme –terrorisme- cellules dormantes.

Islam et cellules dormantes en Allemagne

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : UNE RELIGION HETEROGENE ET EVOLUTIVE AU SEIN D'UN ETAT FEDERAL SECULIER ET BICONFESSIONNEL

Un environnement institutionnel dimensionnant
Un Islam hétérogène en quête de stabilité

SECONDE PARTIE : UN ETAT EUROPEEN CONCERNE PAR LE TERRORISME ISLAMISTE

Le rôle prépondérant joué par les cellules dormantes
Un pays menacé à différents titres par le terrorisme islamiste
Des contre-mesures efficaces et novatrices

INTRODUCTION

Au cours du siècle écoulé, l'histoire de l'Allemagne a très largement dépassé le cadre de ses frontières. Les traumatismes majeurs provoqués ou subis par ce pays ont souvent conduit l'opinion publique et la communauté internationale, méfiantes à son égard, à considérer ce pays comme un ensemble compact affublé d'un cadre directeur : affaiblissement, division et réunification ont ainsi représenté les thèmes majeurs ayant caractérisé cette démarche réductrice. La conséquence majeure de cette vision réside très certainement dans le manque d'intérêt porté aux « épiphénomènes » allemands.

En particulier, la connaissance de la communauté musulmane et de l'Islam en Allemagne a, jusqu'au début du XXIème siècle, été considérée comme un sujet secondaire, tant les regards se tournaient vers la problématique de l'intégration des 25 millions d'habitants de l'ex-RDA.

Il aura fallu attendre les attentats du 11 septembre 2001 et le traumatisme causé par la responsabilité de la cellule de Hambourg pour que les interrogations et la curiosité s'animent enfin autour de ce thème. Cette intrusion de l'Islam dans les préoccupations allemandes s'est par conséquent réalisée par la voie la plus extrême : celle du terrorisme islamiste. « *Divan occidental-oriental* », l'œuvre du poète Johann Wolfgang Von Goethe (1749-1832) avait en son temps donné aux citoyens allemands une approche de l'Islam et de l'Orient plus littéraire et pédagogique...

L'étude de l'Islam et des cellules dormantes en Allemagne pose une difficulté majeure : celle consistant à établir le niveau de relation entre deux réalités. L'indicateur de connexion entre les deux est à cet égard essentiel ; lui seul peut permettre de dédouaner une communauté implantée et de faciliter son intégration. A contrario, le mauvais placement du curseur peut accabler l'Islam d'Allemagne et cristalliser autour du sujet haines et frustrations.

Indéniablement, la présence de cellules dormantes en Allemagne ne peut avoir pour cause la physionomie de l'Islam implanté. Hétérogènes, indépendantes ou

autoalimentées, ces cellules trouvent leurs raisons d'exister et leur motivation dans un corpus de facteurs majoritairement extérieurs à cette religion.

Etat fédéral biconfessionnel plaçant les relations avec les Eglises sous le signe du partenariat, l'Allemagne possède un Islam doté d'une grande diversité ; pays occidental concerné par le terrorisme islamiste et organisant ses moyens de riposte, l'Allemagne abrite des cellules dormantes dont l'hétérogénéité et les objectifs constituent une singularité notable.

*

*

*

PREMIERE PARTIE : UNE RELIGION HETEROGENE ET EVOLUTIVE AU SEIN D'UN ETAT FEDERAL SECULIER ET BICONFESSIIONNEL

11. UN ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DIMENSIONNANT

111. POUR UN ETAT MAJORITAIREMENT CHRETIEN

Le statut des religions en Allemagne est gouverné par un ensemble complexe de normes juridiques, incluant des principes constitutionnels, des dispositions législatives et des traités et accords entre l'Etat et les Eglises. En comparaison avec d'autres relations Etat-Eglises, la situation en Allemagne se caractérise par un partenariat entre l'Etat et les communautés religieuses. Ainsi, l'Etat coopère-t-il avec ces dernières dans les domaines de l'éducation, de l'action sociale et des aumôneries militaires et pénitentiaires ; il entretient également des relations formelles avec les organisations représentatives des Eglises.

Cette donnée institutionnelle n'est pas neutre lorsque l'on analyse le paysage religieux de ce pays. L'Allemagne réunifiée possède en effet une variété confessionnelle significative. Certes, les Eglises protestantes (luthérienne, réformée, unie) unifiées dans une organisation fédérale (EKD) et l'Eglise catholique représentent 63% de la population ; pourtant, l'étude du phénomène religieux en Allemagne ne peut négliger les citoyens sans confession majoritairement issus de l'ex-Allemagne de l'est et qui, à eux seuls, représentent près de 25 millions d'individus. La population juive, presque éradiquée lors du génocide nazi, est très minoritaire, bien qu'ayant été récemment abondée par l'immigration postsoviétique. Quant à elle, la population musulmane, majoritairement issue de l'immigration turque, a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie et avoisine, selon les estimations, les 3,2 millions de personnes. Enfin, le paysage est complexifié par la présence d'autres minorités religieuses (Baha'i, Bouddhistes, Hindouistes, Sikh...) et par l'apparition de nouveaux mouvements religieux (Hare Krishna, Eglises de Scientologie, témoins de Jehova à titre d'exemples).

confessions	Chiffres absolus	pourcentage
catholiques	26 000 000	31,5 %
protestants	25 900 000	31,4 %
musulmans	3 200 000	3,9 %
juifs	102 000	0,1 %
autres	27 298 000	33,1 %
total	82 500 000	100 %

Données officielles sur les Eglises 2004 – Statistisches Bundesamt

112. INSTAURANT UN PARTENARIAT ENTRE LES EGLISES ET LES POUVOIRS PUBLICS

En Allemagne, la liberté de religion, aujourd'hui édictée par la Loi Fondamentale, trouve ses origines dans la paix religieuse d'Augsbourg de 1555 qui bâtit le principe « *cujus regio, ejus religio ; telle la religion du prince, telle celle du pays* ». Cette tolérance religieuse prend au fil du temps la forme d'un droit individuel clairement

détaillé en 1794 au sein du code civil prussien (PreuBisches Allgemeines Landrecht). Sous la République de Weimar, la liberté de religion demeure l'un des sept droits fondamentaux de la Constitution ; en dépit de l'instauration d'une confession d'Etat sous le III^{ème} Reich, la Loi Fondamentale de 1949 réhabilite la liberté de religion.

En particulier, l'article 4 de la loi fondamentale allemande dispose que « la liberté de croyance et de conscience et la liberté de professer des croyances religieuses et philosophiques sont inviolables (alinéa 1) » ; l'alinéa 2 garantit par ailleurs la liberté de culte. De plus, l'article 7 instaure l'instruction religieuse comme matière d'enseignement régulière dans les écoles publiques. Enfin, l'article 140 relatif au droit des sociétés religieuses incorpore les articles 136 à 139 et 141 de la Constitution allemande du 11 août 1919 (Constitution de Weimar) relatifs à l'organisation et aux droits des Eglises au sein de la loi fondamentale.

Par ces dispositions, la loi fondamentale oblige l'Etat à la neutralité religieuse, empêche l'introduction d'une religion d'Etat et interdit la privilégiation d'une confession. Elle autorise la coopération entre l'Etat et les sociétés religieuses qui peuvent obtenir le statut de collectivité de droit public, bénéficiant ainsi du droit de lever des impôts.

En définitive, trois grands principes peuvent être dégagés de cette analyse constitutionnelle; ils caractérisent aujourd'hui l'organisation des relations entre l'Etat et les religions : la liberté, la neutralité et l'égalité.

L'étude contemporaine de l'Islam en Allemagne ne peut s'envisager sans la compréhension préalable de ces principes et de leurs fondements constitutionnels. Ils impactent au quotidien la pratique religieuse; à cet égard, deux sujets découlant directement de l'application des principes constitutionnels au sein des Länder mobilisent actuellement l'attention des pouvoirs publics et de la communauté musulmane : l'enseignement de l'Islam au sein des écoles et le port du foulard islamique par les enseignants. Ces deux thèmes illustrent parfaitement les difficultés actuelles rencontrées par l'Islam d'Allemagne.

113. IMPACTANT EN PARTICULIER L'EXPRESSION DU CULTE MUSULMAN

L'absence d'une organisation représentant la totalité des musulmans d'Allemagne restreint la mise en place de cours de religion islamique dans les écoles allemandes. En Allemagne, la Constitution garantit le droit d'établir des cours de religion dans les écoles qui sont des matières officielles. Le contenu de ces cours doit être déterminé en concordance avec les principes des communautés religieuses. Les églises chrétiennes, par exemple, décident largement du contenu des cours de religion catholique et protestante. Pour la communauté musulmane, l'absence d'une instance ayant autorité pour parler en son nom est un obstacle majeur pour l'établissement généralisé de cours de religion islamique. En effet, contrairement aux églises chrétiennes, il n'existe pas d'interlocuteur central pour les questions liées à l'Islam.

Certains Länder, compétents pour les programmes scolaires ont tout de même pris les devants et mis en place des projets pilotes en Basse-Saxe ou des alternatives comme des cours de sciences de l'Islam en Bavière et en Rhénanie du Nord-Westphalie. En Basse – Saxe, les représentants des confessions sunnite, chiite et alévie ont été conviés à une table ronde autour du thème « cours de religion islamique ». Ces représentants ont été chargés de mettre en place un cadre général d'enseignement en suivant les indications du ministère de la culture de Basse-Saxe. Les cours concernent pour l'instant 21 écoles primaires et près de 1000 élèves. Parallèlement, 120 écoles primaires de Rhénanie, du nord Westphalie et 35 de Bavière ont mis en place des cours de science de l'Islam. Les organisations musulmanes ne participent cependant pas à la conception de ces cours qui sont des cours informatifs non confessionnels. Pour le comité central des Musulmans (Zentralrat der Muslime, ZMD), l'une des associations représentatives de la communauté religieuse, la question de l'absence d'interlocuteur central est jugée très pénalisante. Selon son porte-parole, Mounir Azzaoui, la vraie raison est un manque de confiance du monde politique allemand dans les organisations islamiques. Selon M. Azzaoui, les cours de religion islamique à l'école pourraient aider à lutter contre le développement de tendances radicales chez les jeunes musulmans. Le ZMD plaide pour des cours en langue allemande et pour une formation du personnel enseignant responsable de ces cours dans des universités allemandes. Marina Sauer, du centre d'études turques de Duisbourg-Essen, s'exprime aussi en faveur des cours de religion

islamique. Aujourd'hui, il est indéniable que l'absence de cohérence fédérale sur ce sujet encourage les parents musulmans à envoyer leurs enfants suivre les cours dans les mosquées, démarche qui rend incontrôlable la qualité de l'enseignement dispensé et qui facilite la propagation du fondamentalisme.

Des initiatives régionales heureuses permettent toutefois de contrebalancer le pessimisme enveloppant ce sujet. Ainsi, en Rhénanie du nord Westphalie, Land allemand le plus étendu, plus de 150 écoles proposant le turc comme seconde langue étrangère sont-elles recensées. De plus, 24 établissements scolaires y développent un projet pilote introduisant au programme la science de l'Islam, matière dispensée en langue allemande et faisant l'objet d'un contrôle de connaissances. Preuves vivantes d'une intégration réussie, les enseignants sont des immigrants diplômés dans leur pays d'origine et perfectionnés au sein de l'Institut Pédagogique de Langue de Suest. Ils sont au service du Land et ont prêté serment sur la Constitution allemande.

Le deuxième thème, source d'un vif débat, est le port du voile par les enseignantes musulmanes. Là aussi, la situation varie selon les Länder et souvent même selon les pratiques locales des proviseurs. A cet égard, le refus du Land de Bade-Wurtemberg d'intégrer dans la fonction publique une enseignante portant le voile a provoqué une polémique au niveau national. Certaines voies politiques défendent l'enseignante au nom de la liberté religieuse et de conviction, d'autres mettent en avant « la liberté religieuse négative », c'est-à-dire la liberté religieuse des parents d'élèves et des élèves et craignent une islamisation des jeunes élèves déjà fragilisés par l'influence de parents musulmans ou d'associations islamiques. Le débat, qui se déroule aujourd'hui prend racine dans la décision de la Cour Constitutionnelle de 2003. Cette dernière donne en effet aux Länder le soin de trancher.

Cette « déconcentration » du problème a fortement agité la communauté musulmane turque. Des manifestations ont été organisées devant les représentations germaniques en Turquie ; tel fut le cas en décembre 2004 devant le consulat d'Allemagne à Istanbul. Réunis à l'appel de l'Association des opprimés (Mazlum-Der, islamiste), les militants ont condamné ce qu'ils considèrent comme une atteinte à la liberté d'expression et une oppression qui a commencé à s'étendre en Allemagne. « Il est inacceptable que d'un côté, l'Allemagne prétende défendre les droits de l'homme et la suprématie du droit et,

de l'autre, agite de telles lois qui vont à l'encontre de la liberté de conscience », a déclaré devant le consulat Yuce Yimazoglu, membre de la commission du voile de Mazlum-Der. Il est ici rappelé que la Turquie, pays dont la population est musulmane à 99% mais qui est doté d'une constitution laïque, interdit le port du foulard dans la fonction publique, les écoles et les universités. Quant à elle, la France prohibe le port du voile islamique, comme celui de tout signe religieux « ostensible », dans les établissements publics de l'enseignement primaire et secondaire.

Les problématiques de l'enseignement de l'Islam au sein des établissements scolaires publics et du port du foulard par les enseignantes s'avèrent par voie de conséquence être des sujets particulièrement utiles à la compréhension de l'Islam en Allemagne. Ils mettent en effet en exergue la difficulté d'un Etat séculier mais majoritairement chrétien à édicter une règle applicable à l'ensemble de la communauté musulmane, laissant les Länder arbitrer le débat en s'affranchissant parfois des principes émanant de la loi fondamentale. Ils démontrent aussi la faiblesse d'un Islam non représenté au plan fédéral, contraint, par le biais d'une foison d'associations, de négocier localement et de conquérir pas à pas sa légitimité.

12. UN ISLAM HETEROGENE EN QUÊTE DE STABILITE

121. UNE COMMUNAUTE DOTE E D'UNE GRANDE DIVERSITE

La composition actuelle de la communauté musulmane trouve son origine dans l'immigration des ouvriers étrangers, en particulier turcs, à partir de la fin des années 60. Institutionnalisée, cette immigration a été particulièrement encouragée par les pouvoirs publics allemands ; il suffirait de citer le traité de recrutement signé avec la Turquie le 30 octobre 1961 par Theodor Blark, alors ministre fédéral du travail pour l'illustrer. Les populations musulmanes sont donc, comme en France, majoritairement issues de ce milieu ouvrier qui a lui-même des racines dans le monde rural des pays d'origine. Mais, il existe également un groupe de musulmans, souvent de classe moyenne, qui vit en Allemagne après avoir obtenu le statut d'asile politique.

C'est ainsi que l'on trouve une population d'origine iranienne relativement importante (116.000 personnes de cette nationalité) qui est souvent de confession chiite et qui se révèle peu présente dans les débats actuels sur l'Islam en Allemagne. Conséquence de l'appel à la main d'œuvre étrangère, l'Islam majoritaire est sunnite et turc, bien qu'il y ait également des Bosniaques musulmans (167.000 personnes), des Marocains (81.000 personnes) et des Afghans (72.000 personnes). A cette diversité des origines nationales s'ajoutent des clivages confessionnels, comme celui entre sunnites et chiites, déjà mentionné et surtout celui entre sunnites et alévis qui sont la plupart du temps tous les deux d'origine turque. Cette dernière différence est importante dans le paysage de l'Islam en Allemagne car elle introduit une concurrence de ressources et de reconnaissance auprès des institutions publiques entre organisations sunnites, certes majoritaires, et associations alévis minoritaires, bien structurées et organisées.

Cette communauté musulmane de 3,2 millions de personnes revêt une grande diversité, d'autant plus que plusieurs générations de musulmans se côtoient. L'Islam des primo-migrants n'est pas le même que celui des jeunes gens nés et socialisés dans le système éducatif allemand. Il est indispensable d'avoir en tête cet enjeu générationnel et les conflits qui en découlent au sein des associations islamiques pour appréhender objectivement le sujet d'étude.

Par ailleurs, l'Islam en Allemagne est urbain. Les communautés sont regroupées dans les grandes villes et dans les anciens centres industriels du pays. Les populations musulmanes sont donc un des groupes sociaux les plus touchés par les transformations économiques des vingt ou trente dernières années. Elles habitent souvent dans les vieux quartiers ouvriers, à proximité des sites industriels que les ouvriers allemands ont quittés à cause de la pollution et d'autres inconvénients. Il est toutefois à noter que, contrairement à la situation française, il n'existe pratiquement pas de banlieues ou de cités en Allemagne de l'Ouest, les vieux quartiers ouvriers étant coincés entre les sites industriels et le centre-ville.

Enfin, la première génération se trouve souvent au chômage ; ses enfants suivent pour la plupart des formations qui n'ont pas d'avenir sur le marché du travail ou n'ont pas une formation scolaire suffisante pour répondre à la demande des employeurs dans les branches les plus porteuses. Cependant, l'on observe également une ascension sociale

remarquable qui contribue à différencier économiquement les populations musulmanes. Un nombre croissant de petites et moyennes entreprises est en effet enregistré par les administrations. De jeunes adultes de la troisième génération parviennent de surcroît à suivre des études universitaires de haut niveau. Ils représentent une jeune-garde capable, selon l'expression d'Hermann Horstkotte, de « jeter les ponts entre les deux civilisations » ; ils sont enfin les professeurs de religion binationaux de demain, susceptibles de rassurer les Länder et de résorber à court terme la difficile question de l'enseignement de l'Islam au sein des écoles publiques.

122. SOUTENUE PAR UN PAYSAGE ASSOCIATIF FOISONNANT

Le paysage associatif reflète l'hétérogénéité des populations musulmanes et le nombre croissant d'associations prenant en compte les origines nationales des communautés est observé. A titre d'exemple, il n'est pas rare de trouver au sein d'une même circonscription territoriale¹ une association de musulmans albanais côtoyant une association bosniaque, afghane ou arabe. Au total, ces entités tendent à concurrencer les organisations turques ou celles des convertis allemands. Il est ici souligné le nombre important de citoyens d'origine allemande convertis à l'Islam. Selon l'Institut Central des Archives de l'Islam en Allemagne, plus d'un millier d'Allemands se seraient ainsi convertis en 2005, portant le nombre total à plus de 14.000 personnes.

La diversité nationale du paysage associatif se conjugue avec un deuxième facteur de différenciation, induit par les idéologies politiques concurrentes dont les différentes organisations sont porteuses. Ce clivage politique concerne essentiellement les associations islamiques des musulmans d'origine turque et se structure en référence à la scène politique turque. Il y a donc les associations qui dépendent ou qui s'attachent à l'administration des affaires religieuses de l'Etat turc (Ditib-associations) et leurs concurrentes. Celles-ci sont d'une part, les salles de prière dépendant de l'organisation islamische Gemeinschaft Milli Görü qui entretient des liens étroits et personnels avec l'entourage de l'homme politique Necmettin Erbakan et son parti islamiste Refah, aujourd'hui représenté par deux partis politiques : Saadet et Ak. D'autre part, on

¹ Dans le Land de Hambourg, environ soixante lieux de prière, tenus chaque fois par une association, se répartissent environ dix nationalités différentes.

retrouve les organisations islamico-nationalistes, à l'instar de l'association en relation avec la fédération Atib, liée au parti nationaliste turc.

Cette concurrence idéologique se trouve renforcée par la présence de confréries (tarkaltar), bien implantées parmi les croyants musulmans en Allemagne, par exemple les S&yumi ; leymmancyclar, représentés par la fédération des centres culturels islamiques (Verband Islamischer Kulturzentren) en Allemagne ou le mouvement de Nurcu. Cette diversité de tendances islamiques se traduit dans la réalité sociale par une multitude de petites associations : un quartier de Hambourg de 48.000 habitants (toutes religions confondues) comprenant environ 15.000 étrangers (également toutes origines confondues) possédait en 1998 quatre salles de prière et au moins sept associations turco-islamiques reflétant presque toutes ces orientations au niveau microsocial. Ces lieux islamiques côtoyaient quatre paroisses chrétiennes (trois protestantes et une catholique).

Alors que la diversité nationale et la concurrence idéologique émergent à la fin des années 70 et se consolident dans les années 80, les années 90 marquent un certain changement. Depuis environ dix ans, l'ostracisme des associations et leur concurrence face aux autorités publiques cèdent en effet la place à une tendance à la coordination accrue et à la coopération entre différents groupes nationaux, confessionnels et politiques. Ainsi, un nombre de plus en plus important de fédérations tente-t-il au niveau de certains Länder de surmonter les clivages. Une nouvelle fois et s'agissant de ce thème précis, le Hamburg illustre cette démarche conjonctive : la schura, conseil de musulmans fondé en 1999, réunissant en son sein chiïtes et sunnites en est une belle représentation.

Au niveau fédéral, le mouvement vers la fédération a commencé à peu près dix ans plus tôt. Aujourd'hui, quatre organisations musulmanes se concurrencent la primauté représentative nationale. **La DITIB** (union turque islamique des affaires théologiques), créée en 1984 et dépendant du Ministère des affaires théologiques de l'Etat turc, englobe environ 860 associations de mosquées et près de 150.000 adhérents ; elle représente un islam sunnite contrôlé par l'Etat turc et se caractérise par des imams, fonctionnaires turcs envoyés en Allemagne par le biais des consulats.

L'ISLAMRAT (conseil de l'islam) représente quant à lui 37 organisations et possède entre 40.000 et 60.000 adhérents. Les services de renseignement allemands jugent que l'ISLAMRAT est avant tout dirigée par l'organisation Mili Görus, organisation islamiste créée en 1972 par l'ancien premier ministre turc Necmettin Erbakan.

De son côté, **la COMMUNAUTE ALEVIE D'ALLEMAGNE** représente 96 associations et compte 12.000 adhérents. Les Alévites sont initialement un sous-groupe chiite qui s'est essentiellement installé dans le centre de l'Anatolie. Au cours de l'histoire, les Alévites, par une étude approfondie d'éléments mystiques et préislamiques, ont évolué pour devenir un groupe religieux à part entière. A titre d'exemple, ni le pèlerinage ni le jeûne ne sont considérés comme des piliers de la pratique religieuse et le coran peut se soumettre à une interprétation sortant du mot pour mot. Sur la base de telles différences, les Alévites sont considérés de manière très critique par les sunnites comme par les chiites.

Enfin, **le ZENTRALRAT DER MUSLIME** (conseil central des musulmans), créé en 1994 et comptant environ 20.000 adhérents représente essentiellement les musulmans d'Afrique du Nord et du Proche et Moyen-Orient. Bien que représentant la minorité musulmane, le ZDM est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics fédéraux. Cette position avantageuse peut s'expliquer par la parution en février 2002 d'une charte islamique (document constituant l'annexe I), véritable déclaration de principe du ZMD concernant les relations des musulmans avec l'Etat et la société allemands. La lecture attentive de ce texte de 21 articles permet de comprendre la réussite de cette initiative et la place occupée aujourd'hui par le ZMD. Approuvant le système institutionnel allemand garantissant une relation harmonieuse entre l'Etat et l'Islam, souhaitant ostensiblement promouvoir la transparence, l'ouverture et le dialogue pour consolider la coexistence entre les musulmans et les autres religions, le ZMD considère en outre que sa tâche est de permettre aux musulmans vivant en Allemagne, en coopération avec toutes les autres institutions, un mode de vie digne dans le cadre de la Constitution et du droit. Pour y parvenir et ne citant que quelques exemples significatifs, le ZMD propose d'introduire dans le système scolaire un enseignement islamique en langue allemande, de prévoir des chaires pour la formation universitaire de professeurs en religion islamique et des imams, de solliciter l'autorisation de construction de mosquées en

pleine ville, de faire nommer des musulmans au sein des commissions de contrôle des médias.

Varié, le paysage associatif musulman connaît aujourd'hui une transformation liée à une perception pragmatique de l'environnement. Cette évolution repose sur trois aspects.

En premier lieu, les acteurs islamiques qui commencent à revendiquer leurs droits à la pratique religieuse dès le milieu des années 80, constatent qu'il leur est nécessaire d'appuyer leurs demandes auprès des autorités allemandes sur une légitimité théologique. Les fédérations islamiques nationales précitées leur permettent justement, au moins partiellement, d'obtenir un tel soutien en matière d'interprétation religieuse.

En second lieu, au fur et à mesure que la deuxième génération de musulmans, éduquée dans les établissements scolaires allemands acquiert une influence dans les associations religieuses, l'impact de la scène politique turque diminue. En effet, ces jeunes adultes comprennent mal pourquoi la pratique de leur religion devrait se référer aux enjeux politiques turcs qui ne leur apportent guère d'amélioration de leur besoin religieux en Allemagne. C'est pourquoi un recentrage sur des enjeux concernant la pratique musulmane en République fédérale s'amorce lentement au détriment de la dimension politique des organisations turco-islamiques. Cette transformation rend de surcroît le rapprochement et la collaboration entre les différentes associations plus aisés. Dans le même temps, les objectifs des associations religieuses se multiplient et donnent lieu à la création de groupes indépendants des salles de prière ou des mosquées. Des journaux (Dunja à Hambourg), des groupes de réflexion sur l'éducation, des groupes de femmes ou d'étudiants collaborant dans de nombreux domaines sociaux voient ainsi le jour. Cette dynamisation du paysage associatif est particulièrement vigoureuse parmi les femmes musulmanes de la deuxième génération qui ne trouvent pas satisfaction par rapport à leurs besoins religieux ou sociaux dans les salles de prière dominées par des hommes et structurées par des hiérarchies de plus en plus contestées.

Enfin, la dernière raison expliquant la transformation du paysage associatif réside dans la situation juridique d'une Allemagne fédérale que les musulmans comprennent et utilisent de mieux en mieux. Même si les premières fédérations sont désormais visibles au plan national, elles demeurent symboliques. Le niveau institutionnel qui permet

d'acquérir davantage de droits se situe au plan régional, c'est-à-dire au niveau des gouvernements des Länder qui sont les interlocuteurs politiques compétents en matière religieuse. Pour obtenir des droits semblables aux Eglises chrétiennes ou aux communautés juives (disposition de carrés musulmans dans les cimetières pour ne citer que cet exemple), les musulmans doivent obtenir la reconnaissance des Länder.

Les enjeux institutionnels et la recomposition du paysage des organisations islamiques ne reflètent pourtant qu'en partie la réalité sociale de l'Islam en Allemagne. La pratique islamique se diversifie en effet rapidement à un point tel que les organisations elles-mêmes n'arrivent pas à contrôler cette pluralité. Chaque aménagement institutionnel est, en outre, en retard par rapport à cette « dynamique de la pratique ».

123. CARACTERISEE PAR UNE PRATIQUE EN CONSTANTE EVOLUTION

On a déjà mentionné le clivage générationnel qui traverse les populations musulmanes et conduit à une certaine hétérogénéité des conceptions et des pratiques religieuses. Ce clivage générationnel se double d'une diversification des situations sociales des musulmans. L'Islam traditionnel de la première génération et celui des jeunes sont par conséquent caractérisés par des différences entre l'Islam d'une population en cours d'ascension sociale d'une part et l'Islam immigré victime de discrimination et d'exclusion d'autre part.

Dans ce contexte, une tentative de catégorisation des pratiques de l'Islam en Allemagne peut être proposée. Premièrement, l'identification avec l'Islam peut devenir pour l'individu, jeune et en particulier en pleine phase d'ascension sociale, le moyen de se construire une autonomie par rapport à la famille et à la conception traditionnelle de la religion dans le milieu migrant des ses parents ou grands-parents. L'islamité amorce alors un processus d'émancipation permettant de garder un lien avec le milieu d'origine tout en se libérant de la tutelle des travailleurs sociaux et pédagogues de la société majoritaire. Etre musulman signifie dès lors que l'on n'est ni une victime de la tradition ou de l'éducation familiale, ni l'objet d'une politique d'intégration mais bien au contraire l'acteur de sa propre trajectoire au sein de la société allemande. Deuxièmement, l'identification avec l'Islam peut émaner d'une frustration ou d'un vécu de marginalité et conduit à une islamité revendicative qui mélange sollicitations sociales

et doléances religieuses. Du coup, la pratique elle-même comporte un certain statut symbolique et s'intègre dans le champ politique préparé par des organisations turco-islamiques. Cet Islam se trouve par voie de conséquence positionné de manière inconfortable et peu crédible dans un entre-deux séparant enjeux politiques turcs et allemands. Enfin, l'identification avec l'Islam s'insère dans une identité culturelle ou devient une pratique éthique. En ce cas précis, la pratique islamique comporte une dimension spirituelle prédominante et s'insère dans une conduite quotidienne qui ne suscite aucune polémique et qui reste transparente au sein de l'espace public.

Il n'est pas chose aisée d'évaluer ces différents aspects par des chiffres ou données statistiques ; ces pratiques peuvent en effet correspondre à plusieurs moments de la vie d'un même musulman dont les conceptions religieuses évoluent au gré des transformations sociales et économiques dont il est l'objet.

*

En définitive, l'étude de l'Islam en Allemagne met en exergue la spécificité politique et culturelle du pays bien plus qu'elle ne révèle la supposée exceptionnalité de cette religion. A ce titre, le même constat pourrait être dressé pour la plupart des pays européens au sein desquels la question de l'institutionnalisation de l'Islam se pose d'une manière qui n'a pas d'équivalent dans d'autres sociétés démocratiques comme les Etats-Unis, le Canada ou l'Australie. La sécularisation européenne n'est pas seulement protection de la liberté de croyance et d'indépendance des organisations religieuses ; elle se traduit également dans les rapports entre l'Etat et les Eglises. Au total, l'émergence d'Eglises musulmanes s'inscrit dans le cadre de cette relation dont les modalités sont propres à chaque pays européen.

Pays traumatisé par la responsabilité de la cellule de Hambourg dans les attentats du 11 septembre 2001, l'Allemagne n'oublie pas qu'à la marge de son Islam respectable gravite un islamisme dangereux ayant choisi le terrorisme comme mode d'action et d'expression. L'Allemagne se présente aujourd'hui comme un pays concerné à différents titres par le terrorisme islamiste.

Les formes revêtues par cette menace sont pour la plupart similaires à celles connues en France, en Espagne ou en Grande-Bretagne ; quelques singularités méritent toutefois une attention particulière.

Dans ce contexte tout particulièrement comminatoire, l'Allemagne déploie une riposte efficace et proportionnée, soucieuse de préserver la sécurité de son espace immédiat et voisin et de neutraliser tout amalgame entre deux notions qui désormais s'opposent : Islam et islamisme.

*

SECONDE PARTIE : UN ETAT EUROPEEN CONCERNE PAR LE TERRORISME ISLAMISTE

21. LE RÔLE PREPONDERANT JOUE PAR LES CELLULES DORMANTES

211. DONT LE PROFIL ET LES CARACTERISTIQUES GENERALES SONT DESORMAIS APPREHENDES

L'analyse de l'organisation de la cellule de Hambourg impliquée dans les attentats contre le World Trade Center ou de la cellule responsable des attentats commis à Madrid le 11 mars 2004 a permis de préciser le contour de ces entités clandestines qui trouvent au cœur des pays européens des conditions propices à leur gestation. Dans chacun des cas précités, les cellules dormantes ont accordé au sommeil une finalité stratégique et ont su attendre et saisir le moment opportun pour intervenir. Les cellules dormantes implantées au sein des pays traditionnellement concernés par le terrorisme islamiste trouvent leur fondement dans l'évolution du Jihad global.

Qualifiée de « darwinienne » par Monsieur Jean-Luc Marret, chargé de recherche au sein de la Fondation pour la Recherche Stratégique, cette adaptation du Jihad repose en premier lieu sur la disparition d'un sanctuaire géographique principal comme l'était l'Afghanistan lorsqu'il était aux mains des Taliban et qui offrait à la fois des opportunités d'entraînement et de coordination ainsi qu'une direction opérationnelle et doctrinale localisée (Al Qaeda au sens strict). Quoique la situation y évolue sans doute d'une façon désormais problématique, ce pays ne peut pas à terme procurer les mêmes facilités qu'il offrait jadis. Autrement dit, l'existence pour la première fois dans l'Histoire contemporaine de deux terres de Jihad (l'Afghanistan et l'Irak) est à la fois une source élargie de recrutement et un facteur potentiel de dispersion négative des capacités. En revanche, il est vrai que l'Irak, en raison de son absence de zones montagneuses et des disparités des différents groupes de guérilla locaux ne paraît pas pouvoir représenter une terre de Jihad alternative comparable à ce qu'était l'Afghanistan dans les années 80. Par contraste, la Tchétchénie et la Bosnie sont sans doute désormais des théâtres secondaires et de moins en moins attractifs pour les candidats à la lutte armée.

Par ailleurs, la désorganisation des structures centrales d'Al Qaeda a transformé ses chefs en référents doctrinaux et politiques davantage qu'en commandants réellement opérationnels. De surcroît, le personnage d'Abou Moussab Al-Zarqawi paraît un instant avoir incarné à son tour une icône concurrentielle à même de mobiliser ici ou là, en particulier en Europe, plusieurs jeunes gens. Enfin, parallèlement au devenir du régime marocain, des réseaux de citoyens de ce pays ou diasporiques peuvent incarner une menace émergente. Cette remarque est vraie pour tout Etat musulman susceptible de connaître des troubles intérieurs systémiques et dont une diaspora est présente en Europe, majoritairement en France, de manière marginale en Allemagne.

Il en découle une atomisation du jihadisme global sous la forme de cellules infiltrées au sein de pays occidentaux. Ces cellules se caractérisent par la diversification des recrutements. Les profils ne sont plus forcément homogènes. Des femmes peuvent ainsi être employées. Des compositions multiethniques apparaissent aussi, associant convertis européens tandis qu'il y a quelques années encore, les équipes opérationnelles étaient davantage homogènes c'est-à-dire essentiellement arabes (le cas de figure parfait étant effectivement fourni par l'exemple du 11 septembre 2001). La formation de la cellule se

fait le cas échéant selon des processus plus diversifiés. Cette tendance n'est pas neuve et, selon toute vraisemblance, se développe : on évoquera par exemple une rencontre dans des salles de sport ou d'arts martiaux. Ainsi, le gouvernement britannique a-t-il récemment publié un rapport sur les attentats de Londres du 7 juillet 2005, révélant que trois des quatre membres de la cellule opérationnelle s'étaient radicalisés non pas dans une mosquée, mais dans une salle de sport. Mohammed Sidique Khan, le facilitateur du groupe, endoctrinait ses protégés à la fois dans une librairie islamique où il travaillait et dans les salles de musculation, dont une financée par l'Etat britannique.

L'Allemagne n'est pas épargnée par cette évolution et par « l'immersion citoyenne » de membres de cellules dormantes. Il suffit d'étudier le profil de trois terroristes irakiens ayant projeté un attentat le 3 décembre 2004 contre le premier ministre intérimaire irakien Iyad Allaoui en visite à Berlin pour s'en persuader. A cet égard, la presse allemande a consacré de très longs développements à l'arrestation d'Ata.R, soupçonné d'appartenir à l'organisation terroriste « ANSAR AL ISLAM ». Ce ressortissant irakien d'origine kurde âgé de 31 ans vivait avec son épouse à Stuttgart depuis 1998 ; il serait rentré en Allemagne en qualité de demandeur d'asile politique et se présente comme le principal responsable pour le Bade-Wurtemberg de cette organisation qui compterait une centaine de membres en Allemagne. Les voisins d'Ata.R, pour la plupart d'origine arabe, précisent que ce dernier aurait mené une vie normale et discrète avec son épouse, fréquentant les deux mosquées du quartier. Occupant un emploi régulier d'agent d'entretien, il se faisait remarquer par le voisinage pour la rigueur avec laquelle il s'acquittait de l'entretien des parties communes de son immeuble, anecdote particulièrement révélatrice de la capacité d'intégration d'Ata.R !

Cette atomisation du Jihad global est de surcroît facilitée par les moyens de communication modernes qui ont pendant longtemps protégé les pourvoyeurs de message et qui permettent une aisée et large ventilation de l'information. A cet égard, toute augmentation sur le réseau de l'occurrence des messages émanant de figures emblématiques du Jihad (Ben-Laden, Zawahiri) peut avoir des conséquences néfastes et proportionnelles en termes d'attentat. De plus, l'accès à ces messages par le biais du cyber environnement se réalise souvent au travers de traductions de seconde main, éloignées du texte originel ; cet islam radical en quelque sorte « coupé/ collé » conduit certains jihadistes, imperméables aux sources directes, à se construire leur propre

doctrine. De ce point de vue, la pire des hypothèses, déjà observée en Allemagne et dans d'autres pays européens, est celle d'un individu qui, par cette voie, s'auto-intoxique en quelques semaines et trouve une motivation théorique à agir, quitte à avoir un savoir-faire opérationnel modeste, voire inexistant.

Enfin, cette atomisation du jihad a provoqué une hétérogénéisation des cellules dormantes dont les compositions ethniques sont désormais très amalgamées ainsi qu'une autonomie totale par rapport à un donneur d'ordre terroriste extérieur. Le concept de la résistance sans leader ou du « moudjahidine non aligné » voit ainsi le jour. Les deux tentatives d'attentat à l'explosif dans les trains en Allemagne à l'été 2006, sujets qui seront ultérieurement analysés en détail, le révèlent de manière tout à la fois pertinente et alarmante.

212. QUI TROUVENT EN ALLEMAGNE UN TERREAU PROPICE A LEUR GESTATION

Tenter de comprendre les raisons de l'existence de cellules dormantes au sein d'un pays n'est pas chose aisée et peut conduire à de dangereux raccourcis. La seule prise en compte du fait religieux comme facteur d'explication mènerait inéluctablement à un amalgame entre Islam et islamisme et doit bien évidemment être écartée. Une étude qui se focaliserait à contrario de manière exclusive sur les paramètres extérieurs à la religion aurait certes pour atout de ne pas pointer du doigt la dérive que connaît l'Islam mais pêcherait à son tour pour sa candeur.

La vérité se situe au milieu, confluence entre des facteurs propres à la physionomie de l'Islam en Allemagne et à l'environnement institutionnel, politique et socio-économique.

Indéniablement, la politique extérieure de l'Allemagne et sa politique de sécurité sont des éléments clés qui ne peuvent être passés sous silence. Membre historique et actif de l'Union Européenne dont elle assure la présidence depuis le 1^{er} janvier 2007, membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord accueillant sur son sol de nombreux moyens militaires américains, l'Allemagne est aujourd'hui un partenaire fiable. Dans ces instances ainsi qu'au sein des Nations-Unies, l'Allemagne s'engage ostensiblement

en faveur du maintien de la paix, de la lutte contre les menaces globales, de la promotion de la démocratie et des droits de l'homme et de la coopération. Au cours des dix dernières années, l'Alliance de l'Atlantique Nord, l'Union Européenne et les Nations Unies, ont considérablement évolué en s'adaptant aux nouveaux risques et défis. Les missions des Etats membres ont augmenté en conséquence, comme en témoigne l'engagement de la Bundeswehr au service de la paix dans les Balkans, en Afrique ou au Proche-Orient. La participation des forces armées allemandes à l'opération Enduring Freedom attise la haine des jihadistes dont les menaces vis-à-vis de l'Allemagne et de ses représentations à l'étranger ne cessent de croître.

A ce titre, l'organisation terroriste Al Qaeda a plusieurs fois menacé les intérêts allemands, discours qui ont connu une résonance non négligeable au sein des cellules implantées en Allemagne. L'exemple le plus éclairant illustrant cette menace est l'attentat qui aurait dû frapper le président allemand Johannes Rau en mars 2004 à Djibouti alors que ce dernier venait soutenir les quelque 450 soldats de la Marine Allemande engagés dans la lutte contre le terrorisme dans l'océan indien. Selon le quotidien allemand Tagesspiegel, la menace émanait d'un groupe proche d'Oussama Ben Laden, soucieux de « frapper la tête d'un Etat occidental ».

Définis dans le livre blanc de 2006, les ambitions sécuritaires allemandes nourrissent par voie de conséquence imparablement les arguments des jihadistes. Etat fédéral de plus de 350.000 km², l'Allemagne est par ailleurs un espace de circulation et de liberté situé au cœur de l'Europe. Cette position barycentrique est particulièrement recherchée des jihadistes qui, dans l'espace publique, trouvent les moyens de communication (cybercafés) propices à leur organisation et à leur déploiement. Nul doute également que la structure fédérale a facilité l'expansion des noyaux clandestins qui ont su tirer profit d'une architecture politique déconcentrée et d'une carence, désormais corrigée, dans le domaine de la coordination du renseignement.

Certains facteurs économiques et sociaux doivent également être pris en considération pour mieux comprendre les raisons de la présence de cellules dormantes en Allemagne. En particulier, il doit être rappelé que la majorité des immigrés composant la communauté musulmane allemande a été frappée de plein fouet par la crise économique et que cette population connaît un taux de précarité et de chômage supérieur à la

moyenne nationale. Cet état de fait, commun aux grandes capitales occidentales, provoque bien évidemment des tensions et des frustrations que la mouvance terroriste exploite aisément. Regroupée dans les centres urbains, cette population et en particulier les jeunes générations qui la composent représente une cible facile à atteindre. A cet égard, les salles de sport, lieux associatifs fréquentés par la jeunesse oisive deviennent des centres de gravité notoires pour les acteurs du terrorisme islamiste.

Il semble de surcroît important de rappeler la présence en Allemagne d'une communauté juive de plus de 100. 000 personnes connaissant une situation économique plus enviable que celle caractérisant la communauté musulmane. Chaque nouvelle escalade dans le conflit israélo-arabe provoque inévitablement un regain de tensions entre les deux communautés sur le sol allemand et nourrit les membres les plus fondamentalistes.

Enfin, il faut admettre que certains traits de la physionomie actuelle de l'Islam en Allemagne facilitent la propagation d'idées intégristes pouvant conduire à la marginalisation terroriste d'individus fragiles. Trois exemples peuvent être cités qui cristallisent en effet la frustration de la communauté musulmane. L'absence d'une association musulmane représentative reconnue par le pouvoir fédéral qui conduit certains intégristes à mettre en doute la bonne volonté du gouvernement ; le nombre très élevé d'associations locales difficilement contrôlables par les pouvoirs publics et par la communauté musulmane elle-même qui sont autant de filières de propagation d'idées extrémistes et de recrutement pour les cellules dormantes. Enfin, les problèmes du port du foulard par les enseignantes et l'intégration dans les programmes scolaires de l'Islam qui sont à l'origine de tensions significatives.

Il faut toutefois accorder une part relative à ces éléments qui, bien plus que des causes fondamentales pouvant fournir une explication à la présence de cellules dormantes en Allemagne, se révèlent être des facteurs aggravants ou des accélérateurs.

Il paraît opportun, à ce stade de l'étude, de dégager une première conclusion partielle : l'existence de cellules dormantes en Allemagne semble liée à des facteurs exogènes à la physionomie de l'Islam au sein de ce pays. A cet égard, il est étonnant de constater que les cellules démantelées au cours des cinq dernières années comportent peu de membres

d'origine turque alors même que la communauté musulmane d'origine turque représente près de 80% de la population musulmane allemande. La France connaît dans ce registre une situation opposée : menacée par des cellules du GSPC algérien (Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat), elle possède une communauté musulmane d'origine algérienne très importante ; les membres les plus extrémistes de cette communauté ont sur le sol français une certaine propension à faciliter la gestation des cellules.

Pour ces deux grandes familles de raison, l'Allemagne, à l'instar de la France, de l'Espagne ou de la Grande-Bretagne, se trouve menacée par des entités terroristes implantées sur son propre territoire. De nombreux actes terroristes récents démontrent la variété des menaces qui pèsent sur les intérêts allemands ; le caractère polymorphe de la menace peut, à cet égard, être considéré comme une véritable singularité.

22. UN PAYS MENACE A DIFFERENTS TITRES PAR LE TERRORISME ISLAMISTE

221. LE PASSAGE A L'ACTE CONTRE LES INTERÊTS ALLEMANDS

Dans un contexte terroriste européen marqué par les attentats de Madrid du 11 mars 2004 et par les attentats de Londres du 5 juillet 2005, le cas allemand semble se caractériser par une certaine quiétude et les médias ne relaient que peu d'informations sur les menaces terroristes pesant sur ce pays. Pour autant, la situation ne doit pas être minimisée ; au cours des trois dernières années, cinq actions terroristes d'envergure ont ainsi été déjouées par les services fédéraux. Les cibles visées ont clairement démontré la volonté des auteurs de frapper aveuglément la population en recherchant un émoi collectif et une déstabilisation du pays. L'étude de ces tentatives révèle de surcroît le rôle actif joué par les cellules dormantes.

Ainsi, deux trains de la Bundesbahn ont-ils été visés par des attentats. Le 31 juillet 2006, un contrôleur embarqué découvre en effet une valise piégée abandonnée dans le train circulant entre Aix la Chapelle et Hamm en Rhénanie. Dans le même temps, la police de Rhénanie Palatinat découvre en gare de Coblenz, dans le train provenant de

Mönchengladbach une valise contenant des explosifs. Les cinq auteurs de ces tentatives avortées sont interpellés dans les jours suivants. Jihad Hamad, Youssef Mohamed El Hadjib, Farouk el Haji et Ismail El Zein, tous quatre d'origine libanaise, Fade Al Saleh, d'origine syrienne, sont aujourd'hui inculpés pour tentative de meurtre et d'incendie volontaire.



Eléments artisanaux découverts dans les trains visés le 31 juillet 2006

Liés à l'organisation Al Tawhid, structure sunnite démantelée en 2002 alors qu'elle planifiait des attentats contre les intérêts juifs, ils risquent jusqu'à vingt cinq ans de prison. La police fédérale allemande précise que la publication des caricatures de Mahomet dans la presse occidentale a été l'élément détonateur qui a poussé les terroristes à organiser ces attentats manqués. Al Hajj, arrêté en Allemagne le 16 août 2006 a interprété ces caricatures comme un affront du monde occidental à l'Islam ; il avoue avoir été par ailleurs influencé par la disparition du chef d'Al Qaeda en Irak Abou Moussab al Zarqaoui, tué le 7 juin. D'après le journal allemand Westdeutsche Allgemeine Zeitung, l'enquête a montré que les terroristes présumés voulaient frapper

pendant la Coupe du Monde de football mais qu'ils ont finalement changé d'avis à l'idée des risques et répercussions qu'aurait pu avoir leur acte.

Cette cellule est l'exemple même d'une organisation terroriste peu structurée et caractérisée par l'absence d'appartenance à un réseau maillé commandité par un donneur d'ordre identifié. Fervents utilisateurs du réseau internet, les membres de cette cellule se sont en quelque sorte auto-intoxiqués, fondant leur détermination sur les polémiques actuelles et cherchant à toucher symboliquement une cible occidentale majeure.

En outre, des informations récemment rendues publiques ont indiqué qu'un attentat visant un avion de ligne allemand avait été déjoué en été 2006 en pleine coupe du monde de football. De nombreuses perquisitions ont été menées en novembre dernier en Hesse et en Rhénanie-Palatinat, visant à obtenir des informations sur l'état des préparatifs, l'identité des commanditaires et la groupe qui aurait pris l'initiative de la tentative d'attentat. Pour l'heure, la physionomie de la cellule impliquée dans cette tentative n'est pas établie de manière précise ; il semble toutefois fortement probable que cette cellule possède les mêmes caractéristiques que celle impliquée dans les projets ferroviaires de juillet 2006 : autonomie d'action, logistique réduite, focalisation anti-occidentale brutale et imprévisible.

Enfin, il ne faut pas omettre de signaler que certaines cellules focalisent leur haine sur la communauté juive présente en Allemagne, donnée qui en quelque sorte constitue une singularité allemande. Il faut ici rappeler que la décapitation en avril 2002 de la cellule allemande « Al- Tawhid » a permis d'éviter un certain nombre d'attentats contre les intérêts juifs. Le procès de Mohammed Abou Dhess, d'Ismail Shalabi, tous deux jordaniens, d'Aschraf Al Dagma, palestinien, et de Djamel Moustfa, algérien, a révélé en 2004 que plusieurs établissements publics (un restaurant et une discothèque à Düsseldorf ; un centre culturel à Berlin) avaient ainsi été visés.

L'Allemagne se trouve donc menacée sur son propre territoire par des cellules aux contours singulièrement hétéroclites. Un facteur de convergence semble toutefois se dégager : les passages à l'action terroriste sont avant toute chose provoqués par une volonté de toucher « l'occidentalité » allemande bien plus qu'ils ne cherchent à

dénoncer les relations entretenues par l'Etat avec l'Islam. Ce paramètre accrédite la thèse du découplage qui existe entre le phénomène terroriste islamiste et la physionomie de l'Islam allemand.

Victime de cellules opérationnelles, l'Allemagne abrite également sur son sol des cellules logistiques préparant des actions extérieures contre des intérêts étrangers.

222. L'ALLEMAGNE, BASE LOGISTIQUE

L'évocation de ce thème ne peut s'envisager sans rappeler en quelques mots le rôle déterminant joué par la cellule de Hambourg dans les attentats du 11 septembre 2001. Il faut ici rappeler que trois des dix neuf pirates-kamikazes impliqués dans les détournements d'aéronefs ont bénéficié avant leur départ pour les Etats-Unis en 2000 d'un soutien logistique majeur. Ainsi, Mohamed Atta, Marwan El-Shehhi et Ziad Jarrah ont-ils durant leur séjour à Hambourg profité d'aides matérielles substantielles leur ayant assuré une redoutable clandestinité. A cet égard, le rôle majeur joué par Saïd Bahaji, citoyen allemand d'origine marocaine semble établi comme l'atteste un rapport des services de renseignements allemands diffusé en février 2004. L'enquête allemande a décortiqué les activités de Saïd Bahaji qui semble être l'un des maillons forts de la cellule de Hambourg. Il aurait été présenté à Atta par le marocain Mounir el Motassadeq, condamné en février 2007 à 15 ans de prison ferme pour « complicité de meurtres ».

Internationalement recherché, Bahaji est également impliqué dans des histoires de blanchiment d'argent. En effet, la Deutsche Bank AG a saisi la justice allemande, déclarant qu'elle avait des soupçons concernant les dépenses effectuées par ce dernier et qu'il pourrait s'agir d'un cas de blanchiment d'argent. Les investigations concernant les transactions du compte-bancaire n° 6006634752 établi à la Deutsche Bank ont mis à jour une escroquerie de plusieurs milliers de Marks effectuée depuis l'ouverture du compte le 10 août 1998 jusqu'à son solde le 21 juillet 2000. Il s'agit principalement de procédés frauduleux dans l'utilisation d'une carte bancaire dans les guichets automatiques bancaires de la DB de Hambourg. Mieux encore, en dehors du règlement du loyer par virement bancaire, Bahaji a effectué fréquemment d'autres virements mensuels en faveur de l'Union d'Aide aux Musulmans qui opère sur l'ensemble du

territoire allemand ainsi qu'un don mensuel à une autre organisation caritative musulmane « Dar As Sunna ». Il est aujourd'hui prouvé que les comptes détenus par Bahaji ont été alimentés par l'un des principaux lieutenants d'Oussama Ben Laden, le Yéménite Ramzi Ben Al-Sheibah, arrêté au Pakistan.

Illustrant de manière plus récente la présence de noyaux terroristes logistiques en Allemagne, l'existence d'une filière recueillant des mercenaires islamistes de retour d'Irak est actuellement évoquée par les services de renseignements intérieurs allemands.

Ces jihadistes représentent une menace pour l'Allemagne car ils pourraient- tirant profit de leur prestige- infiltrer des cellules existantes ou influencer des milieux associatifs fragiles et difficilement contrôlables par les pouvoirs publics. Cette filière pratique également le recrutement de jihadistes. Des renseignements récents établissent en effet que chaque année, une cinquantaine de volontaires recrutés en Allemagne sont expédiés en Irak pour y combattre les forces de la coalition.

Enfin et sans qu'il soit pour l'heure clairement possible d'écarter le lien avec une cellule dormante, il apparaît important de citer le démantèlement au printemps 2006 d'un réseau illégal d'entreprises livrant du matériel à l'Iran pour son programme nucléaire. L'arrestation d'un ingénieur allemand à Mannheim, membre du réseau de contrebande du scientifique pakistanais Abdul Qadeer Khan, fait à cet égard naître de très nombreuses interrogations.

Au travers du livre blanc relatif à la politique de sécurité de l'Allemagne et à l'avenir de la Bundeswehr paru le 31 octobre 2006, l'Allemagne affiche ostensiblement sa volonté de lutter fermement contre le terrorisme. Cette démarche souligne les interdépendances existantes entre la sécurité intérieure et extérieure et définit une véritable politique de lutte contre les risques asymétriques menaçant le territoire allemand. Enfin, le livre blanc exprime la nécessité d'un assouplissement constitutionnel.

La création récente d'un fichier central antiterroriste, la procédure « check the web » érigée et la coopération croissante avec ses partenaires illustrent parfaitement la réaction déterminée des autorités allemandes dans le domaine de la lutte antiterroriste.

23. DES CONTRE-MESURES EFFICACES ET NOVATRICES

231. LES OUTILS DE LA RIPOSTE

Controversé depuis des années en Allemagne, le projet de création d'un fichier central antiterroriste est revenu au cœur du débat politique au cours du second semestre 2006. Les tentatives d'attentats ferroviaires de juillet 2006 ont à cet égard largement contribué à accélérer le processus d'élaboration de cet outil, approuvé finalement par les députés allemands le 1^{er} décembre dernier. Cette démarche centralisatrice est lourde de sens et représente une grande nouveauté dans un pays où les compétences des services ont été clairement séparées au lendemain de la seconde guerre mondiale et au sein duquel de nombreuses questions sécuritaires, au nom du fédéralisme, ont longtemps été l'apanage des états régionaux. Le nouveau fichier antiterroriste national ainsi créé regroupe désormais les bases de données des différents services de police et de renseignement ; ces bases de données étaient jusqu'alors très cloisonnées et nuisaient à la coordination de la lutte antiterroriste. Au plan politique, il est intéressant de constater que les groupes parlementaires des partis composant la grande coalition droite/gauche au pouvoir ont largement voté en faveur de ce fichier central tandis que les trois partis d'opposition² s'y sont opposés, dénonçant un projet instituant la « surveillance d'état ». Le manque de consensus autour de ce projet démontre le poids de l'histoire et de la loi fondamentale, qui dans tous les domaines y compris les plus sensibles relevant de la sûreté d'Etat, demeure placé au cœur des préoccupations.

Mesure significative gage d'efficacité, la création de ce fichier central s'accompagne d'une démarche particulièrement novatrice visant à contrôler le réseau internet, véritable outil du terrorisme moderne. Le « web » est en effet le modèle qui figure le mieux l'activité du terrorisme mondial. Il est non seulement en totale adéquation avec la structure de la mouvance terroriste mais il est surtout devenu pour elle un vecteur à tout faire. Pour leurs besoins de propagande, de recrutement, de formation à distance ou de transmissions de messages, les terroristes utilisent toujours les ressources d'internet, des espaces ouverts aux espaces protégés. Les services les plus récents fournis par le

² Les Verts, libéraux et néo-communistes

réseau peuvent même les aider à améliorer leurs capacités de repérage des cibles potentielles, grâce aux données de toutes sortes, y compris géographiques, voire d'imageries satellitaires qui s'y trouvent en accès libre. Le résultat de cet usage intensif d'internet est la création d'un espace virtuel, dont la portée dépasse le cadre du terrorisme. La communauté d'internautes sympathisants ainsi fédérée peut nourrir l'illusion d'une oumma³ réunifiée, sans frontières ni nationalité, unie contre un ennemi commun. Certains estiment même que le terrorisme mondial d'inspiration islamiste cherche à créer un « califat virtuel ».

Dans ce contexte, les services de renseignement allemands cherchent à bâtir et à exporter une méthode de suivi du réseau particulièrement pointilleuse. Baptisée « check the web » (« contrôlons le réseau » peut constituer une traduction française satisfaisante et fidèle à l'esprit de la démarche), cette procédure vise essentiellement à contrôler les messages diffusés par la branche médiatique d'Al Qaeda, baptisée « As-Sahab ». Déceler les évolutions du contenu, comprendre les procédures utilisées dans la production des messages, identifier les instigateurs et le niveau de dissémination des messages, étudier le degré et le niveau de réception au sein des communautés musulmanes représentent ainsi les principaux objectifs recherchés. L'Allemagne souhaite profiter de son mandat présidentiel à la tête de l'Union européenne au cours du premier semestre 2007 pour étendre la procédure à l'ensemble des Etats membres via Europol.

Ces deux mesures, exorbitantes du droit commun, illustrent parfaitement la posture actuelle adoptée par l'Allemagne. Elles s'accompagnent de procédures moins spectaculaires et d'application courante ; à cet égard, les forces de police non spécialisées dans le domaine de la lutte antiterroriste peuvent désormais s'appuyer sur un manuel⁴ paru en 2006 relatif à la connaissance de la communauté musulmane et à la recherche d'un partenariat entre les associations culturelles et les forces de sécurité.

Ce manuel propose une aide et une orientation vers les attentes de la population musulmane envers la police allemande. Il s'appuie sur une étude de 18 mois réalisée à

³ Communauté des croyants

⁴ « Polizei und Moscheevereine ; ein Leitfaden zur Förderung der Zusammenarbeit » : la police et les associations culturelles musulmanes ; manuel pour l'établissement d'un partenariat.

Berlin, Essen et Stuttgart à la demande de l'agence centrale d'éducation politique sur le thème « coopération des services de police avec les associations culturelles musulmans ». Le projet type a procuré à des fonctionnaires de police isolés mais aussi à des services entiers de police une compétence en matière de prévention policière à l'égard des communautés islamiques. Il est basé sur une stratégie élaborée dans le cadre du projet « transfert de compétences interculturelles (TCIC) », déjà éprouvée au niveau social dans les offices de la jeunesse et de la santé. Par des projets de travail ciblés, les institutions se sont familiarisées avec l'environnement de vie, les structures, les règles et les formes de communication des immigrés. Les services impliqués dans le projet ont élaboré une coopération dans le long terme avec les associations culturelles musulmanes et ont du coup acquis une connaissance pratique de l'Islam et de ses organisations de quartier. Il en est ressorti une stratégie d'action en vue d'un partenariat en pleine confiance pour la prévention de la délinquance des jeunes musulmans, facteur essentiel pour la réussite d'autres actions policières.

Dans une démarche empreinte d'un grand pragmatisme, le manuel aborde notamment les questions relatives au comportement que doivent adopter les fonctionnaires lorsque ces derniers sont confrontés à des femmes ou à des enfants musulmans. Il rappelle à cet effet que les femmes ne sont pas autorisées à réagir à une visite, à des questions ou à l'irruption de la police. Le mari ou un représentant de sexe masculin doit être considéré comme le seul interlocuteur compétent. En particulier, le mari vivrait comme une remise en cause de son autorité le fait que les agents saluent d'abord l'épouse ou s'adressent directement à elle.

Ces préconisations de bon sens sont toutefois peu présentes au sein des démocraties occidentales ; par cette démarche douce, l'Allemagne démontre sa volonté d'intégrer davantage sa communauté musulmane et de mieux en maîtriser les modes de fonctionnement. Indéniablement, la transposition de ce code en France apporterait une plus-value notable, paramètre bien pris en compte par le CPGN⁵.

Particulièrement dynamique au plan des mesures prises, l'Allemagne cherche également à optimiser ses partenariats avec ses voisins. L'étude de la coopération avec la France

⁵ Centre de Prospective de la Gendarmerie Nationale.

peut à cet égard constituer une référence en la matière sur laquelle il convient de s'attarder.

232. DES PARTENARIATS FRUCTUEUX

La coopération franco-allemande dans le domaine de la lutte antiterroriste, déjà ancienne et de bonne qualité, s'inscrit à la fois dans un cadre bilatéral et multilatéral. La direction centrale des renseignements généraux et la direction de la surveillance du territoire sont en contact direct avec leurs homologues allemands du BKA, du BFV et du BND. Parallèlement, l'unité de coordination de la lutte antiterroriste entretient des liens avec le GTAZ.

En vertu de l'accord de coopération policière du 8 avril 1987, des officiers de liaison ont été échangés entre les deux pays. Deux fonctionnaires français de l'Unité Centrale de Lutte Antiterroriste (UCLAT) sont ainsi affectés en Allemagne auprès du BKA à Wiesbaden et à Berlin. Assurant une liaison permanente avec les services fédéraux compétents ainsi qu'avec ceux des 16 Länder, ils contribuent à un échange permanent d'informations en matière de terrorisme, tant sur la plan judiciaire que sur celui du renseignement. Au titre de la réciprocité, un officier de liaison allemand est affecté à Paris auprès de l'UCLAT de la direction générale de la police nationale.

Sur un plan multilatéral, la France et l'Allemagne participent aux réunions du GAT/Club de Berne, du « groupe terrorisme » au sein du IIIème pilier de l'Union européenne (justice et affaires intérieures), ainsi qu'à celle du groupe informel dit « Police Working Group on Terrorism ». Les deux pays voisins se retrouvent également au sein du G6, structure créée en 2003. Ils y jouent un rôle moteur en matière d'échanges opérationnels. Il apparaît enfin intéressant d'évoquer le projet d'accord cosigné en novembre 2005 par la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, relatif à la coopération et à l'assistance pour faire face à une menace terroriste dans les domaines NRBC⁶.

⁶ Nucléaire, radiologique, bactériologique, chimique.

Dans le cadre plus précis d'échanges d'informations sur le terrorisme islamiste, il avait été convenu que les services travaillent sur une liste restreinte de noms et déterminent des axes opérationnels communs. A cette fin, les services de renseignements allemands ont organisé à Berlin en janvier 2005 une réunion portant sur l'échange des fiches concernant des individus potentiellement dangereux ou ayant séjourné dans des camps d'entraînement militaires. Dans le cadre du G6, l'Allemagne a au cours de l'été 2005, communiqué une liste de 99 personnes soupçonnées de représenter une menace terroriste.

Les services français et allemands se réunissent régulièrement pour aborder la question de la délivrance de visas aux ressortissants de certains Etats du Golfe. En effet, après les événements de 2001, l'Allemagne avait imposé une procédure de consultation préalable à la délivrance des visas Schengen pour les ressortissants des Emirats Arabes Unis, d'Oman, du Koweït, du Qatar et de Bahreïn, quel que soit le type de passeport utilisé. Cette politique avait été suivie par la France. En décembre 2004, lors du sommet franco-allemand de Lübeck, les ministres de l'Intérieur et des Affaires Etrangères ont mis fin à cette procédure. Des mesures compensatoires ont dès lors été mises en place. La France et l'Allemagne ont notamment décidé de se consulter sur les demandes de visas émanant d'individus ciblés localement, de se communiquer systématiquement les refus de visas ainsi que les motifs les justifiant, de procéder à des évaluations croisées entre attachés de sécurité intérieure régionaux et officiers de liaison allemands en poste dans cette zone.

Les experts franco-allemands échangent par ailleurs sur le thème des éloignements liés au terrorisme. Le 13 janvier 2006, des représentants des deux pays ont ainsi pu présenter leur législation nationale en la matière. Enfin et dans le cadre de la coupe du monde de football de 2006, une coopération spécifique a été mise en œuvre par l'envoi périodique d'évaluations de la menace et par le détachement in situ d'un expert de l'UCLAT durant la compétition.

*

*

*

CONCLUSION

Confrontée au terrorisme islamiste révélé au lendemain des attentats du 11 septembre, l'Allemagne fait montre depuis peu d'un activisme et d'une réactivité notables qui ébranlent les cellules dormantes implantées sur son territoire. Par cette riposte active et déterminée face à un ennemi insidieux ayant en grande partie conservé la liberté d'agir quand et où il le souhaitait, l'Allemagne s'inscrit en quelque sorte dans une démarche d'impatience. Si l'on s'en réfère à la théorie platonicienne, cette nécessité absolue de l'engagement immédiat condamne ce grand pays à demeurer en position d'infériorité ; à travers une lutte entre d'un côté des services de renseignement et, de l'autre, des groupuscules clandestins éclatés, on voit en effet se profiler toute l'opposition entre *l'agir à tout prix* et le sens oriental du *non-agir* au service de l'action ciblée.

L'Allemagne ne peut se contenter d'un activisme face au terrorisme islamiste ; elle se doit de cultiver en parallèle des contrepoids philosophiques, spirituels et surtout politiques en s'appuyant sans ambages sur sa communauté musulmane. A cet égard, l'étude de l'Islam en Allemagne révèle une étonnante diversité qui représente assurément une entrave à un partenariat constructif. Dès lors, deux défis majeurs sont identifiables. Le premier réside dans la capacité du pays à développer une véritable « stratégie fédérale d'intégration des musulmans », en évitant les délégations de confort aux Länder, sources de malentendus et de frustrations. Le second défi se trouve indéniablement placé dans le camp des musulmans d'Allemagne qui doivent bâtir avec davantage d'indépendance leur unité et qui, face à l'extrémisme et au terrorisme, ne peuvent rester « *passifs* »⁷.

⁷ Terme employé par le chancelier Schroeder dans un discours prononcé à Berlin en novembre 2004.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
<u>1. UNE RELIGION HETEROGENE ET EVOLUTIVE AU SEIN D'UN ETAT FEDERAL SECULIER ET BICONFESSIONNEL</u>	2
<u>11. Un environnement institutionnel dimensionnant</u>	2
111. <i>Pour un Etat majoritairement chrétien</i>	2
112. <i>Instaurant un partenariat entre les Eglises et les pouvoirs publics</i>	3
113. <i>Impactant en particulier l'expression du culte musulman</i>	5
<u>12. Un Islam hétérogène en quête de stabilité</u>	7
121. <i>Une communauté dotée d'une grande diversité</i>	7
122. <i>Soutenue par un paysage associatif foisonnant</i>	9
123. <i>Caractérisée par une pratique en constante évolution</i>	13
<u>2. UN ETAT EUROPEEN CONCERNE PAR LE TERRORISME ISLAMISTE</u>	15
<u>21. Le rôle prépondérant joué par les cellules dormantes</u>	15
211. <i>Dont le profil et les caractéristiques générales sont appréhendés</i>	15
212. <i>Qui trouvent en Allemagne un terreau propice à leur gestation</i>	18
<u>22. Un pays menacé à différents titres par le terrorisme islamiste</u>	21
221. <i>Le passage à l'acte contre les intérêts allemands</i>	21
222. <i>L'Allemagne, base logistique</i>	24
<u>23. Des contre-mesures efficaces et novatrices</u>	26
231. <i>Les outils de la riposte</i>	26
232. <i>Des partenariats fructueux</i>	29
CONCLUSION	31
ANNEXES	32
Annexe 1 : charte du ZDM	

BIBLIOGRAPHIE

ENTRETIENS

- Chef d'escadron GONDA, bureau de la lutte anti-terroriste de la direction générale de la gendarmerie nationale, caserne Napoléon, mardi 12 décembre 2006.

CONSULTATION DE DOCUMENTS

- Centre de documentation de l'ambassade d'Allemagne à Paris, XVIème arrondissement, lundi 11 décembre 2006.

OUVRAGES EN FRANCAIS

- La France face au terrorisme ; livre blanc du Gouvernement sur la sécurité intérieure face au terrorisme.
- Livre blanc 2006 sur la politique de sécurité de l'Allemagne et sur l'avenir de la Bundeswehr.
- Ministère fédéral des Affaires étrangères, *Allemagne, faits et réaliés*.
- Questions internationales ; la documentation française ; *islam, islams* ; n° 21 septembre octobre 2006.
- Les études de la documentation française ; *regards sur l'Allemagne unifiée*.

OUVRAGES EN ALLEMAND

- HORSTKOTTE Hermann, cahier internationaux, *les sciences islamiques en Allemagne*.

ARTICLES EN FRANÇAIS

- PERILLIE Jean-Luc, « *stratégie dormante* » et politique platonicienne, Etudes 2004/5, Tome 401, p. 483-490.
- MARRET Jean-Luc, *évolution des profils jihadistes et des processus de radicalisation en Occident : atomisation des réseaux et problèmes accrus de détection* ; note de la fondation pour la recherche stratégique ; 23 juin 2006.
- KOENIG Matthias, données sociologiques et juridiques sur la religion en Europe ; EUREL ; 2005.
- CHMIROU Youssef, *l'Allemagne sur les traces de Bahji* ; la gazette du Maroc ; 23 février 2004.
- TIETZE Nikola, *l'islam en Allemagne*, EDUSCOL, juin 2003.
- HOESSL Michael, *l'Etat et la religion en Allemagne*, Université Paris X-Nanterre, DEA « Droits de l'Homme et Libertés Publiques », année universitaire 2004.

ARTICLES EN ANGLAIS

- EURO-ISLAM.info, *Germany*, 2005.

